



# Communiqué

Rentrée scolaire 2020-21

## Faciliter la vie des familles, une priorité pour la Ville

**La Ville développe et s'engage pour le bien-être et l'épanouissement des enfants lausannois et de leur famille. Pour la première rentrée scolaire depuis le début de la crise sanitaire, la Ville met en œuvre un paquet de mesures visant à faciliter la vie des familles lausannoises.**

### Simplification de l'organisation de l'accueil parascolaire

La Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers entame une mue structurelle dont les éléments forts résident dans le rattachement du parascolaire au Service des écoles et dans la fusion des devoirs accompagnés (DAC) avec le secteur des APEMS. Cela se traduira, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, par une unification des guichets et une harmonisation et clarification des prestations parascolaires.

En pratique et afin de se mettre en conformité avec les dispositions légales et de répondre aux attentes des familles, la Ville lance à Villamont, durant l'année scolaire 2020-21, un projet pilote qui vise à professionnaliser l'accueil des élèves de 7-8P sous forme de journée continue. Un accueil sera ainsi organisé sur inscription et avec contrôle des présences, tous les jours, à midi et l'après-midi, encadré par des animateurs parascolaires. Cette prestation inclura également des devoirs accompagnés. L'ensemble de ces prestations sera facturée aux parents au *pro rata* du revenu.

Ainsi, en parallèle de la mise en œuvre du concept 360° par le Canton, la Ville développe une approche, qui s'implantera de manière complémentaire dans les établissements scolaires, en vue de créer un encadrement global et structuré au niveau des différentes prestations et modalités de prises en charge à disposition des enfants scolarisés et de leurs parents.

### Amélioration de la conciliation entre vie professionnelle et familiale

Dans le secteur de l'accueil de jour, la Ville a poursuivi son plan de développement en créant, entre 2016 et 2020, 980 places dont 408 pour des enfants de 0 à 4 ans et 572 places en parascolaire. Le Réseau-L dispose de 6'358 places pour des enfants de 0 à 11 ans. Bien que la liste d'attente soit toujours importante en nurserie, le temps d'attente moyen entre le moment où le parent désire une place et celui où il l'obtient diminue et se situe actuellement à 3 mois et demi. Pour la garderie (enfants de 3 à 4 ans), la Ville arrive à répondre à plus de 95% de la demande de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Pour le parascolaire, la demande en conciliation est couverte, avec des variations selon les quartiers. Pour niveler celles-ci, la Ville a mandaté une étude approfondie de la situation pour proposer différents scénarii de développement ciblé pour mieux répondre à la demande. Enfin, cette législature a permis de développer 7 micro-projets d'accueil visant des buts de prévention et d'intégration.

### Rénovation des infrastructures scolaires

Accueillir les élèves dans des conditions de confort et de sécurité optimales et donner un cadre de travail agréable aux enseignantes et enseignants sont des priorités pour la Ville. D'importants travaux ont ainsi débuté cet été dans plusieurs bâtiments scolaires. La rénovation du collège de St- Roch permettra, outre la modernisation des infrastructures, la création d'un nouvel espace d'accueil pour les élèves. Après sa démolition, l'annexe du collège du Belvédère fera place à un nouveau bâtiment qui accueillera une salle de gymnastique, des salles spéciales et 7 classes supplémentaires. La construction de l'annexe du collège de l'Eglantine verra naître 5 nouvelles classes et un APEMS pour la rentrée 2021. Les chantiers de l'extension de Béthusy, du nouveau collège de Riant Pré (Fiches) et de Praz Séchaud, quant à eux, suivent leur cours, en tâchant de juguler au mieux le retard imposé par la crise du COVID 19. Parallèlement, une série de travaux d'été a été effectuée afin d'assainir certains bâtiments, d'améliorer leur efficacité énergétique et de rénover des classes (Croix d'Ouchy, Bergières, La Sallaz, Madeleine, Prélaz, Malley, Chailly, Rouvraie, etc.) et à renouveler le mobilier et les antennes wifi notamment.

### Elargissement de l'offre pour les camps et sorties scolaires

En ce qui concerne les camps et les sorties scolaires, l'année 2019-2020 devait permettre à la Ville de vérifier l'adéquation des mesures et des budgets proposés avec les besoins de l'école. Malheureusement,



la crise du COVID a engendré l'annulation d'une bonne partie de ces activités. La demi-année d'expérience a permis toutefois de montrer le grand engagement des enseignants afin d'optimiser les budgets à disposition (notamment concernant les trajets en bus) et la Ville leur en est très reconnaissante. Le cadre proposé l'année passée sera donc reconduit pour cette rentrée scolaire, avec une offre élargie.

## **Modernisation des soins dentaires**

Quant aux soins dentaires pour les enfants d'âge scolaire, il est à noter la révolution numérique de l'office dentaire, opérée entre 2018 et 2020. Désormais, tous les cabinets sont équipés pour réaliser des radiographies numériques. La prise d'empreintes dentaires numériques et l'impression 3D se sont imposées pour l'orthodontie. Enfin, les dossiers des patients et la facturation sont entièrement informatisés. A mentionner également l'ouverture d'ici la fin de l'année 2020 du nouveau cabinet dentaire de la Croix d'Ouchy en remplacement du cabinet dentaire de Montchoisi.

Ces investissements consentis par la Ville de Lausanne pour la santé bucco-dentaire des jeunes Lausannois témoignent de l'implication de la Municipalité pour promouvoir l'accessibilité à des soins dentaires de qualité pour tous, notamment pour les enfants, futurs adultes de demain.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, 021 315 62 00**

Lausanne, le 20 août 2020